

Par courriel

Montréal, le 5 mai 2022

Objet : Demande d'accès concernant le poste Viger-Hydro Québec, 600, Chemin des Moulins, lot : 4 657 477, Cadastre du Québec, arr. Sud-Ouest, Montréal (Québec) N/Réf : 200791452 V/Réf : Art. 23-24

Objet : Demande d'accès concernant le poste Viger-Hydro Québec, 600, chemin des Moulins, lot : 4 657 477, Cadastre du Québec, arr. Sud-Ouest, Montréal (Québec)

N/Réf : 200791452

V/Réf : Art. 23-24

Monsieur Art. 53 54,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 4 avril 2022, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande pour le poste Viger-Hydro Québec.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres lieux.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acces@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

www.environnement.gouv.qc.ca

NOTE AU DOSSIER

OBJET : Présence de méthane (poste Viger)

DATE : 24 novembre 2000

INTERLOCUTEURS : Art. 53-54

NO. DOSSIER : 7540-06-01-10035-00

COMMENTAIRES :

Art. 53-54

J'avais essayé de rejoindre [redacted]. Je lui
avais laissé un message sur sa boîte
vocale.
Il m'a retourné mon appel. (Laisse un
message) Sur ma boîte vocale, il me
laisse les informations suivantes ;
Le Poste Viger est sur un terrain appartenant
à la Ville de Montréal. Hydro-Québec est en
location.
L'alarme n'était pas dans le bâtiment. C'était
dans le sous-sol du terrain.
En fait, il s'agissait d'une fausse alarme.
Ils ont fait une calibration du système.
J'en ai informé Daniel Leblanc.
Fermer ce dossier.

Sylvie Gauthier 00/12/18
(Signature et Date)



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

T. 06-2000-10-17-379

N° Référence : _____

Date de l'événement : 2000-10-17 Heure : _____ h _____ min N° de photos : _____
 Organisme impliqué : Hydro-Québec Tél. : () _____
 Adresse : Poste Viger Poste: [()]
 Ville : Montréal Code postal: _____
 Endroit de l'événement : Même à l'est de l'aut. Code S.P.: _____
Bonneaventure
 Ville de l'événement : Montréal N° de ville : 66025
 Produit en cause : Méthane État du produit L/S/G: (G)

NON CLASSE	CLASSE	UN: <u>1971</u>
	<u>2.1</u>	CAS:

Quantité Approx.: (G) Imp.: 10
 Précise: () Dév.: 10
 Sans Dév.: () Réc.: 0

Aspects humains
 Sans Objet:
 Évacués: _____ N°bre: _____
 Blessés: _____ N°bre: _____
 Traités imm.: _____ N°bre: _____
 Hospitalisés: _____ N°bre: _____
 Décédés: _____ N°bre: _____

SECTEUR : Aéroportuaire () Commercial () Forestier ()
 Industriel () Minier () Mixte ()
 Portuaire () Résidentiel () Rural () Autres ()
 IMPACT: Air () Cours d'eau () Infrastructure d'Intérieur ()
 Infrastructure Souterraine () Infrastructure de Surface () Milieu Naturel () Aucun ()

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Aérien () Bris d'équipement () Déversement illégal () Ferroviaire () Incendie ()
 Manutention () Maritime () Réservoir () Routier () Travaux illégaux () Autres ()

Sommaire (causes de l'événement) Poste construit sur un ancien site d'enfouissement

Signalé par: _____ Origine M. E.F (O/N): N
 Organisme: H. Q. Télévision Appel reçu à: 16:25 min
 Tél.: (800) 363-3656 [2776] Date: 2000-10-17 Fin de la conversation: 16:40 min
(450) 565-2210

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie: Oui ou Non ()
 Urgence-Environnement: _____ Rendu sur les lieux à: _____ h _____ min
 Organisme impliqué: _____ Quitte les lieux à: _____ h _____ min
 Responsables municipaux: _____ Temps total: 30 min
 N°bre de sorties: _____
 Autres: _____ Catégorie: (1) (2) (3) _____
 Demande d'exécution de travaux (O/N) N
 Émissions 115.1 (O/N) N
 Fonds d'urgence (O/N) N Coût _____
 Pér. de traitement: Int () Ext () Comb ()

Transféré à (serv. ou code): URB Zone (M.T.M): _____ X: _____ Y: _____

Sommaire : Art. 53-54 nous informe que l'alarme
 (Interventions) de gaz méthane dans le bâtiment du
poste viger s'est déclenché aujourd'hui.
Jé l'ai informé de voir à mettre sur place
un système de ventilation.

Signature : Sylvain Lecomte
 97-01-09

Date : 2000/10/17

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

1 Identification

Date de l'évènement : 2015-11-26	Heure de l'évènement : 12 h 30	
Date du signalement : 2015-11-26	Heure du signalement : 14 h 40	
Date de l'intervention : 2015-11-26	Heure de début : 14 h 49	Heure de fin : 16 h 15
Intervenant d'urgence : André Ménard		Accompagné de :

N° intervention : 301002914	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (téléphonique)
N° gestion documentaire : 7110-06-15-66023-505	N° du rapport d'urgence : 401310624
N° demande : 200394985	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : Montréal Perte d'huile isolante sur une ligne hydroélectrique souterraine liant le Poste Viger au Poste Guy	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
	répartitrice	COG	418 643-5678

Lieu

Nom du lieu : Poste Viger	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2157780	Type de lieu : aménagement hydroélectrique
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 600, chemin des Moulins Montréal (Québec) H3C 4J7	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,487959236000:-73,549158408100	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol	
Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Hydro-Québec		75, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4	11141181

Conditions météo

SO

Produits en cause

Ajouter un produit

SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Huile isolante	1270	3.3	liquide	approximative	50		litres
			liquide	approximative			
			liquide	approximative			

**Organismes impliqués
(Personnes rencontrées)**

SO

Photos numériques

SO

Autres pièces annexées au rapport

SO

Échantillons

SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)



Date	Heure	Activités
1	2015-11-26 14h49	De : AM A : COG Le COG a été avisé par Art. 53-54 d'Hydro Québec d'un déversement d'huile isolante provenant de câbles électriques souterrains d'où ils sortent de terre au Poste Viger à Montréal. Les câbles sont à une hauteur d'environ 12 pieds du sol. Il y a un égouttement d'huile au sol sur une surface d'environ 20 m carrés. La première estimation est d'environ 50 litres de déversés. Un système avec un entonnoir lié à un baril de récupération sera installé à l'endroit de la fuite. Les travaux de récupération et de réparation seront mis en marche.

2	2015-11-26	14h59	De : AM	À : M. Bernard
<p>Je téléphone à Art. 53-54 pour avoir plus de détails. Il m'explique que les travaux de d'installation de l'entonnoir seront faits en premier lieu et qu'un bon de travail sera demandé pour effectuer la réparation au niveau d'un joint d'étanchéité de l'un des câbles problématiques. Dès que tous ces travaux seront terminés, ils pourront passer à la récupération des sols contaminés. Cela devrait aller bon train car ils ne peuvent se permettre de laisser ce bris perdurer dans le temps. Ces câbles relient le Poste Guy au Poste Viger. Je lui ai demandé de m'aviser dès que l'écoulement aura cessé et de me transmettre copie du rapport des travaux réalisés dès que cela sera disponible. Ces infos ont été transmises par courriel et Art. 53-54 s'est engagé à me transmettre ces informations. Le déversement se limite au terrain du Poste Viger, pas d'écoulement vers le fleuve.</p>				

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

 SO

4 Conclusion

Un écoulement d'huile isolante est en cour au Poste Viger, les mesures pour corriger la situation sont aussi en cour. Un suivi sera fait pour s'assurer que tout a été réparé. Le déversement est limité au terrain du Poste Viger où les sols contaminés seront ramassé dès que la réparation sera terminée.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés


 SO

5 Recommandations

Art. 37

Autres éléments pertinents

 SO

 Rapport de caractérisation à venir

 Résultats d'analyse à venir

 Récupération et décontamination

 Plan de caractérisation à déposer

 Utilisation fond d'urgence | Coûts : \$

 Autre :

Rédigé par :

Signature :

Date de signature :

6 Vérification du rapport d'urgence


Approuvé par : André Ménard

Fonction : Coordonnateur aux Urgences Environnementales

Signature :

Date : 2015-11-26

Commentaires : 2016-01-12 13h50 Je téléphone à Art. 53-54 pour savoir si la situation est revenue à la normale. L'écoulement a cessé le même jour, par la suite ils ont enlevés les sols contaminés et il restait un échantillonnahe à faire dans l'excavation pour savoir s'il y avait encore des sols à récupérer. Il a dû remplir l'excavation à la demande de l'équipe d'ingénieur pour répondre à un impératif de structures des équipements. Ils avaient excavé jusqu'à la structure du bâtiment. Ils doivent reprendre l'excavation demain pour échantillonner pour voir s'il y a encore des sols à récupérer. M. Art. 53-54 va m'envoyer les bons de disposition de sols enlevés et éliminés jusqu' à maintenant. le rapport final me sera transmis dès que tout aura été finalisé et le rapport produit.

	RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE Centre de contrôle environnemental du Québec
	Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Montréal

INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

1 Identification			
Date de l'événement :	2018-02-17	Heure de l'évènement :	10 h 00
Date du signalement :	2018-02-17	Heure du signalement :	10 h 07
Date de l'intervention :	2018-02-17	Heure de début :	10 h 15
		Heure de fin :	h
Intervention effectuée par : André-Jean Lalanne			
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO			

1.1 Demande	
N° de demande :	200394985
Type de demande :	Urgence
Objet de la demande :	Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

1.2 Intervention	
N° d'intervention :	301288351
Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (téléphonique)
N° de gestion doc. :	7110-06-17-66023-524
N° de document :	401663951
But de l'intervention :	Montréal/Hydro-Québec Déversement potentiel d'environ 5000 litres d'huile isolante, entre les poste Viger et Guy, à Montréal.
Catégorie :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3

1.3 Signalement			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Art. 53-54	Conseiller en environnement	HQ	Art. 53-54

1.4 Produits en cause								- + <input type="checkbox"/> SO
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité	
Huile isolante transfo	----	3 - Liquides inflammables	Liquide	Approximative	5000		litres	

2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Montréal - URGENCE (Hydro-Québec)	
	Nom usuel du lieu : Montréal	
	N° du lieu : X2149302	Type de lieu : immeuble et infrastructure
	Localisation du lieu : Municipalité : Montréal	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	
	Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface	

3 Intervenant du lieu					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Hydro-Québec		75, boulevard René-Lévesque Ouest, 2e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4	11141181	X2149302	

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

6 Photo numérique	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

7 Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

8 Autre pièce annexée au rapport	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

9 Équipement utilisé	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------------	--

10 Échantillon	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--

11 Journal des opérations (rapport détaillé)				-	+
Date	Heure	Activités			
1	2018-02-17	10 :15	De : AJL UE	À : Annabelle Lavoie COG	Elle m'avise d'un possible déversement d'huile isolante sur des équipements d'Hydro-Québec. Ils ont détecté une baisse importante de pression dans une ligne de transport, mais ne sont pas sur s'il y a déversement ou non. Ils vont investiguer avec l'aide d'Art. 23-24. L'événement se serait produit entre les postes Viger et Guy. Il s'agit d'un appel « préventif ».
2	2018-02-17	10 :17	De : AJL UE	À : Art. 53-54	Il me confirme les informations reçues du COG. Ils ont constaté hier une baisse de pression sur la ligne 3042 (tension de 315kV), baisse qui ne fait qu'augmenter avec le temps. Ils ont vérifié toutes les chambres de jonction et elles sont toutes sèches et étanches, il n'y a aucune fuite dans l'installation comme tel. Ils vont faire des démarches conjointes avec Art. 23-24 pour localiser les travaux qui auraient pu causer des dégâts à leurs installations. L'autre hypothèse serait une défaillance des équipements destinés à mesurer la pression. Le secteur à couvrir couvre Griffintown, le Bassin Peel et Verdun. Il me demande de l'informer si jamais la ligne UE reçoit un appel pour un déversement d'huile dans le secteur. Il me confirme qu'il me tiendra au courant des événements.
3	2018-02-17	17 :20	De : AJL UE	À : Art. 53-54 HQ - Art. 53-54	Je le contacte pour connaître l'avancement de leur investigation. Ils n'ont toujours aucune idée de ce qui a pu causer la baisse de pression. L'hypothèse de défaillance d'appareil est écartée. La pression d'huile dans la conduite est réduite au minimum; ils ne peuvent permettre à l'air d'y entrer, car cela mettrait l'intégrité de la ligne en danger. De l'huile est réinjectée dans la conduite.
4	2018-02-18	16 :30	De : AJL UE	À : Art. 53-54 HQ - Art. 53-54	Je le contacte pour connaître l'avancement de leur investigation. Il m'indique que le matin du 18 février, le chef de ligne l'a contacté. Des équipes terrain ont marché tout le trajet de la conduite et des trous de forage ont été détectés au coin des rues Ottawa et Guy. Selon les informations récupérées par l'équipe terrain, il s'agirait de forages effectués par la Ville de Montréal pour planter des arbres. Les trous sont fraîchement bouchés avec de l'asphalte et des iridescences sont visibles à proximité. Ils n'ont pas été capables de contacter un responsable à la Ville de Montréal pour s'assurer que ces travaux sont la source du bris. Si la ligne a bel et bien été touchée, il est peu probable qu'il y ait déversement à l'environnement, car elle se trouve dans une conduite bétonnée de la Ville de Montréal. Les contacts seront faits lundi matin et il me rappellera. Si ces forages n'ont pas endommagé la conduite, ils n'ont aucune idée de ce qui pourrait causer la baisse de pression. Plus de 5000 litres d'huile ont été injectés dans la conduite jusqu'à présent.
5	2018-02-19	10 :25	De : Nicolas Bernard HQ - 514-291-6980	À : AJL UE	Il m'avise qu'il sort d'une conférence téléphonique avec la direction d'HQ et la ville de Montréal. Des interventions de stabilisation sont à prévoir sur la ligne 3042, puis des équipes creuseront vers la ligne au coin des rues Ottawa et Guy, à Montréal afin de valider l'hypothèse que les travaux de la ville de Montréal ont endommagé la ligne HQ. La priorité absolue est de s'assurer de l'intégrité de la ligne de transport (il faudra ouvrir le massif et réparer la ligne le cas échéant), puis colmater la fuite. Ce ne sera qu'une fois ces travaux effectués que le plan de récupération pourra être mis de l'avant. HQ prendra en charge le début des travaux, pour ce qui est de la récupération, ce sera à déterminer en fonction de la responsabilité du bris. 6000 litres d'huile seraient maintenant « perdus ».
6	2018-02-19	15 :30	De : Art. 53-54 HQ - Art. 53-54	À : AJL UE	Il m'indique qu'ils ne sont pas capables de geler (avec de l'azote liquide) la conduite près de la zone soupçonnée du bris. En réussissant cette approche, ils sauraient si le bris est en amont ou en aval de ce point. Plus on est près du bris, plus le débit d'huile est fort. Les travaux d'exploration ont pu déterminer que le bris se situe à quelque part entre un point situé à 350 mètres du canal Lachine et le poste Guy. Ils se donnent 2 jours pour trouver la localisation du bris, sinon le câble sera condamné, ce qui entrainera 3 mois de travaux. Dans le coin de Griffintown, le sol est criblé d'installations et une multitude d'excavations ont été faites dans les dernières années. Il est possible que la situation actuelle résulte d'une excavation qui a été faite il y a quelques mois ou années. L'enveloppe de plastique du câble a pu être accrochée, puis remise en terre et suite à une surtension du réseau, l'enveloppe a cédé. Le débit d'huile rajouté à la conduite est de 40 litres / heure. Un communiqué de presse sera émis en fin d'après-midi pour rendre ces informations publiques. La personne contact pour les relations avec HQ est Art. 53-54.
7	2018-02-20	09 :45	De : Art. 53-54 HQ - Art. 53-54	À : AJL UE	Il m'avise que des travaux de creusage ont été effectués la nuit dernière sur la rue Ottawa afin de trouver la source de la fuite. Ils n'ont trouvé que des sols propres. Un permis de creusage a été obtenu auprès de la ville de Montréal, mais une plainte pour du bruit a été logée et la police est venue sur les lieux pour faire cesser les travaux. Ce matin, HQ a réussi à geler la conduite et ils ont réalisé que la fuite n'est pas au coin des rues Ottawa et Guy, mais entre ce point et le poste Guy. Pour l'instant, HQ est en discussion avec la police pour expliquer la gravité de la situation et parallèlement, ils sont en attente d'azote liquide qui leur permettra de geler la conduite. Une

11 Journal des opérations (rapport détaillé) - +			
			<p>livraison d'azote devrait se faire au début de l'après-midi (elle doit être fabriquée car les volumes utilisés par HQ sont très élevés). Une autre piste de solution pour localiser la fuite est d'injecter de l'air sous pression dans les puits d'accès (PA) pour ensuite vérifier si de l'huile rejailli de la structure. Un bris au poste Guy pourrait aussi être la source de la fuite. L'injection d'huile se poursuit.</p> <p>En vue d'une excavation importante sur la rue Guy (et dans le but d'éviter à devoir fermer complètement la rue Guy à la circulation), Art. 53-54 me demande de vérifier si une autorisation du MDDELCC serait nécessaire pour transporter les sols propres qu'ils excaveraient de la rue vers le poste Viger et qu'ils entreposeraient temporairement. Leur conduite se trouve à 5 pieds et les sols excavés ne pourront être remis en place à cause de normes de compactage et de qualité de matériaux (les couches de sols excavés sont mélangées lors de cette opération).</p>
8	2018-02-21	19 :44	<p>De : Art. 53-54 HQ – Art. 53-54</p> <p>À : AJL UE</p> <p>Courriel récapitulatif des opérations effectuées à ce jour et planification des travaux pour les prochaines heures.</p>
9	2018-02-21	10 :00	<p>De : Art. 53-54 HQ – 5 Art. 53-54</p> <p>À : AJL UE</p> <p>Ils n'ont pas pu geler la conduite 3042 à l'azote liquide lors des travaux de nuit, le débit d'huile est trop important et la réserve d'azote a été épuisée. Ils ont fait des travaux de creusage sur la rue Guy cette nuit sans trouver la fuite ou de sols contaminés. De plus, ils ont accroché une ligne d'aqueduc qui n'aurait pas dû se trouver à cet endroit. La gestion de l'eau a occupé une partie de la nuit. Aucune contamination n'a été constatée sur l'eau résurgente. Des travaux de creusage auront lieu dans les prochaines heures dans la cour du poste Guy (des travaux ont eu lieu il y a longtemps et pourraient être la source de la fuite suite à une surtension).</p> <p>Parallèlement à ces opérations, la ville de Montréal fait des travaux de détection d'hydrocarbures dans le réseau d'égouts sur la rue Guy (des infiltrations importantes causées par la fuite d'huile à proximité des installations de la ville sont envisageables).</p> <p>A 13 :00, une réunion d'urgence avec l'état-major d'HQ aura lieu pour déterminer s'ils sacrifient ou non la ligne. La sacrifier impliquerait d'arrêter l'injection d'huile pour la garder isolée et de gros travaux structurels. Couper le tuyau et le remplacer complètement pourrait être une solution, à condition de trouver une conduite de rechange (non disponible pour le moment).</p> <p>Le volume total d'huile perdu dépasserait les 8000 litres.</p>
10	2018-02-21	22 :33	<p>De : Art. 53-54</p> <p>À : AJL UE</p> <p>Courriel de planification des opérations pour le 22 février 2018.</p>

12 Vérification complémentaire à l'intervention <input type="checkbox"/> SO
AM : À la suite de la réception du premier courriel, j'ai demandé à Hydro Québec de nous faire par écrit (courriel) un rapport hebdomadaire des travaux en cour et de nous aviser si la situation se dégradait et de nous faire parvenir le rapport final des travaux réalisés dès que tout le travail de récupération aura été terminé.

13 Conclusion
À la suite de cet évènement, toutes les mesures ont été prises afin de protéger l'environnement et de récupérer tout le produit déversé.

14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

15 Autres éléments pertinents <input type="checkbox"/> SO	
<input checked="" type="checkbox"/> Rapport de caractérisation à venir	<input type="checkbox"/> Résultats d'analyse à venir
<input type="checkbox"/> Récupération et décontamination	<input type="checkbox"/> Plan de caractérisation à déposer
<input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'évènement à venir	<input type="checkbox"/> Preuves de disposition à venir
<input type="checkbox"/> Utilisation fond d'urgence	Coûts : \$
<input type="checkbox"/> Autre :	

16 Recommandations	
Art. 37	
Rédigé par : André-Jean Lalanne	Fonction : Intervenant d'Urgence-Environnement
Signature :	Date de signature :

17 Vérification du rapport	
Approuvé par : André Ménard	Fonction : Coordonnateur Urgence-Environnement
Signature :	Date : 2018-02-26
Commentaires : Le dossier est pris en charge par André Ménard via des échanges par courriel.	

Intervention SAGO (UE) : 301476860
7110-06-20-66023-180

C.R. COG : 06-UE-S-200728-21

ALERTE Ligne UE ou Ligne COG

Signalement rattaché à (# C.R. COG) :

Date de l'appel au COG : 2020-07-28

Heure réception appel : 13:21

Reçu par : Marie-Christine Paré

Date événement : 2020-07-28

Heure événement : 11:00

Remarque(s) :

LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Nom de la ville : Montréal

Adresse de l'événement : 600
Chemin des Moulins, Montréal
H3C4J7

Précisions sur la localisation (point de repère) :
Poste Viger Hydro-Qc

N° de la ville : 66023

Milieu touché

Présence de cours d'eau à proximité :

1 : Sol

2 : -----

3 : -----

4 : -----

non oui Nom(s) :

Précisions milieu touché : Gravier

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Type d'événement : Déversement ou fuite (autre)

Autre :

Situation maîtrisée : Oui

Non (risque d'aggravation)

Précisions : Va être récupéré. Doit faire des recherches
pour la mousse sur le gravier.

Description sommaire de l'événement : La cause est une défaillance du système incendie ce qui a causé la fuite. Ça ne coule plus,
mais une grande partie a pu être confiné dans les sous-sol et est en train d'être pompé.

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

PRODUIT(S) EN CAUSE

Produit (s) en cause :

Mousse, écume, émulsion

Détail : Concentrée de
mousse incendie et
diluée avec beaucoup
d'eau.

Qté déversée : 250 L

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

COORDONNÉES

Nom interlocuteur (signalement) : Art.
Art

Fonction : Conseiller
environnement.

N° de téléphone : #Cell: 5Art. 53-54

***Appeler Art. à partir de 15h. Il doit se
déplacer au poste alors il va avoir plus
d'infos plus tard.

Organisme : Hydro-Québec

Nom personne à rappeler :

Fonction :

N° de téléphone : #

ou IDEM à précédent

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : #

Nom du responsable présumé de l'urgence
(si différent) : (personne ou cie)

Adresse :

N° de téléphone : #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat ou Différé

N° de région : DR-06 Montréal

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 13:29

Nom de l'intervenant de garde UE : Raphaël Morrissette

Heure du retour d'appel : 13:49

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 13:52

SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT

Intervention :

Signalement Téléphonique Terrain

dossier transféré au CCEQ, secteur -----

dossier transféré autre secteur :

Commentaires : Je contacte Art. qui m'informe que :

Au poste d'Hydro-Québec Viger situé au 600 chemin des Moulins, une défaillance du système d'incendie est survenue. Les gicleurs ont donc déversé un mélange d'eau et de mousse incendie au sous-sol et sur le gravier sur le sol. Le système de gicleur est relié à un réservoir de 1000 litres de mousse ce mélange à l'eau lors que les gicleurs fonction grâce a une pompe doseuse. La fuite a arrêté à 14h00. Selon lui la portion qui s'est déversée sur le gravier à l'extérieur n'est pas récupérable. Le pourcentage de dilution du concentré de mousse incendie est de 0,034%. Il aurait 500litres de mousse incendie qui aurait été diluée dans 1 440 000 litres d'eau. La plupart du mélange a été aspergé dans l'édifice. Une équipe de pompage est sur place pour récupérer le liquide à l'intérieur. Un retour sera effectué pour la portion du liquide déversé à l'extérieur.

M losif me recontacte le 29 juillet et m'informe que :

Il estime que 20 % du liquide total (1 400 000) c'est déverser sur le gravier sous le bâtiment et que de ce 20 % contiendrait 104 litres de mousse incendie. Le déversement à l'intérieur du bâtiment est récupéré à 99 %, mais que la portion soit extérieure est non récupérable.

Fin de l'intervention

Signature intervenant UE : _____ DATE : 2020-07-29

Raphael Morrissette

Commentaires :

Signature du coordonnateur : _____ DATE : _____